

FLASH CSE INFRA

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES : CE N'EST VRAIMENT PAS SI MAL

La chiffre d'affaires de Capgemini Infra a reculé de 4,9 % sur les trois premiers trimestres 2025 par rapport à la même période en 2024. La direction dit que c'est conforme à ses prévisions et en phase avec les performances de Capgemini France. Elle l'explique par l'atonie du marché des services IT en France, qui va probablement reculer en 2025 pour la 1ère fois depuis 15 ans, contrairement au marché mondial qui connaît une croissance forte.



Pas de panique, les résultats économiques de Capgemini restent bien orientés. Voici quelques éléments que chacunE peut reprendre, lors de son entretien annuel, en réponse au PM qui va sûrement dépeindre une situation économique assez catastrophique pour justifier l'absence d'augmentation de salaire :

- les résultats de Capgemini à l'échelle mondiale sont bons : le chiffre d'affaires devrait progresser en 2025 (hors achat de l'entreprise américaine WNS) et le taux de marge opérationnelle devrait au minimum se maintenir ;
- le taux de marge opérationnelle de Capgemini Infra va remonter considérablement en 2025, du fait de la résolution progressive des problèmes de delivery sur un gros client et de la réduction de l'inter-mission.

Quant aux effectifs, ils ont légèrement crû cet automne à la suite d'une (petite) campagne de recrutement : +1,5 %. Il faut dire qu'ils avaient diminué quasiment sans discontinue depuis... décembre 2022, avec au total une baisse de plus de 13 % !

NOVEMBRE 2025

BUDGET CSE : LE COMPTE N'EST PAS BON !

Nous l'avions pointé dans des flashes précédents : la majorité du CSE Infra avait laissé dériver les dépenses des ASC (Activités Sociales et Culturelles) et creusé un déficit de plus de 600 000 euros en 2023, année des dernières élections professionnelles à Capgemini. Pour résorber cet énorme trou dans la caisse, elle applique depuis une politique d'hyper-austérité, avec une diminution drastique du montant des subventions versées par le CSE aux salariés : force est de constater que le plafond imposé est vite atteint ; il suffit le plus souvent, pour cela, d'une seule activité, un abonnement sportif ou culturel, une sortie, etc. Pour 2026, la majorité du CSE prévoit d'ouvrir un peu le robinet. Gageons qu'elle l'ouvrira beaucoup plus en 2027, année des prochaines élections professionnelles.

Certaines règles fixées par la majorité du CSE vont à l'encontre d'une plus grande justice sociale : deux exemples. D'une part, les hausses du plafond des subventions versées aux salariés varient de 11 % à 70 % selon les tranches : or les plus fortes hausses de plafond s'appliquent surtout aux tranches les plus élevées, qui concernent les salariés ayant les revenus les moins bas (le revenu fiscal annuel divisé par le nombre de parts dans le foyer). D'autre part, le taux de subvention est le même (50%) pour toutes les tranches, alors qu'il devrait être plus élevé pour les petites tranches. D'ailleurs, selon les chiffres fournis par le trésorier du CSE, les petites tranches atteignent rarement le montant de leur plafond de subvention : ce n'est pas étonnant, il est difficile, pour un revenu fiscal inférieur à 15000 euros, de débourser la somme de 1000 ou 1200 euros pour les loisirs de la famille, pour être remboursé ensuite, quelques mois plus tard, de seulement la moitié.

Bien sûr, on ne peut que se réjouir si les salariés pourront bénéficier en 2026 d'un peu plus de subvention pour leurs loisirs par rapport aux deux années précédentes. Mais se pose aussi la question du type d'activité sociale et culturelle proposé par le CSE. Or la majorité du CSE, au lieu de faire appel au secteur de l'économie sociale et solidaire, préfère engranger des multinationales, comme par exemple Edenred. Edenred encaisse, via sa filiale Solutions CE avec laquelle le CSE est lié pour 4 ans, environ 70 000 euros annuels pour la gestion du site du CSE. Edenred a encaissé 160 000 euros en 2024 via sa filiale Meyclub pour le catalogue d'activités proposé sur le site du CSE. Et comme cela ne suffit sans doute pas, le bureau du CSE voudrait procéder à une refonte graphique du site, qui sera obligatoirement réalisée par SolutionsCE, pour un montant qui pourrait dépasser les 20 000 euros. Qui dit mieux ?

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

#ONESTLACGT
LACGTCAP.ORG



✉ contact@cgt-capgemini.fr

Retrouvez tous nos réseaux sociaux à l'adresse

<https://liens.lacgtpcap.org/>

